



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 20361

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) qui désignent les plantes, animaux, micro-organismes introduits de façon intentionnelle ou non hors de leur milieu naturel et dont l'extension est une menace pour l'écosystème local. Bien que dans 80 % des cas, l'introduction est volontaire. Aujourd'hui, en Europe, près de 10 670 espèces animales et végétales viennent d'être répertoriées dans la catégorie des "espèces exotiques envahissantes", après trois ans de travail mené dans le cadre d'un programme baptisé Daisie (Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe). Le rythme d'introduction de nouvelles espèces n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. En apparence, ces espèces peuvent paraître inoffensives, voire plaisantes, mais nous savons qu'elles sont une des principales sources de perte de la biodiversité et qu'elles peuvent être le vecteur de nouvelles maladies. La facture à mettre sur le compte de ces espèces serait de plusieurs centaines de millions d'euros par an pour l'économie européenne. Le phénomène se développe de façon exponentielle, il est urgent d'organiser une riposte collective. Un État seul ne peut lutter. Certains pays se sont dotés de plans d'action et de législations restrictives. La France, elle, ne dispose d'aucune stratégie. Par conséquent, il lui demande quelle politique sera celle du Gouvernement sur cette question précise.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20361

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2951

Question retirée le : 2 septembre 2008 (Retrait pour cause de question identique)